

en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

Moments forts

Scrutins du 7 mars 2021
Assemblée primaire
Nouveau guichet d'accueil
Assermentation
police et pompiers

numéro deux – février 2021



**Noble —
Contrée**
COMMUNE



**Chères concitoyennes,
chers concitoyens,**

Le temps file et voici entre vos mains le deuxième numéro de votre journal d'informations en commun.

Au programme de cette édition de février, nous vous présentons le déroulement des votations avec la nouvelle configuration communale. Les scrutins portent au niveau cantonal sur l'élection du Conseil d'Etat et du Grand Conseil. Au niveau fédéral, trois objets de votation sont soumis au peuple.

Vous retrouverez également dans ces colonnes l'interview de Raphaëlle Crettaz, responsable du nouveau guichet d'accueil, ainsi que les nouveaux visages de la Police municipale et du commandant du feu.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de recevoir les textes des associations qui composent notre commune pour contribuer à la vie de ce journal.

En vous souhaitant une bonne lecture!

— Chargée de communication

Anaïs Zufferey

L'actualité de votre commune

A vous la parole

Chaque mois, nous reprenons une question des habitants de Noble-Contrée.

Où se trouvent les défibrillateurs dans la commune ?

- **Miège**: derrière l'Espace Terroirs, Ruelle de la Calatra 1, 3972 Miège
- **Venthône**: devant l'entrée Est de l'école de Venthône, Route de Monderessy 2, 3973 Venthône. Code du boîtier: 0144
- **Veyras**: à l'entrée des abris PC au Terrain des Crêtes et dans la cabine téléphonique derrière l'école de Veyras, 3968 Veyras

Informations: coeurwallis.ch

Scrutins du 7 mars 2021

Le 7 mars prochain, les citoyens sont appelés aux urnes pour élire les député(e)s au Grand Conseil, les membres du Conseil d'Etat et pour se prononcer sur les trois objets fédéraux soumis à votation.

Suite à la fusion des communes, de nouveaux emplacements ont été déterminés pour les scrutins. Pour le vote par dépôt à la commune, l'urne est située au guichet d'accueil, installé dans l'ancienne Poste de Veyras. Vous pourrez vous y rendre durant les horaires d'ouverture usuels.

Le jour du scrutin, il vous sera également possible de vous rendre au bureau de vote. Ce dernier, situé à la salle de gymnastique de Miège, sera ouvert le dimanche 7 mars 2021 de 9 h 30 à 11 h 30.

Elections cantonales

Au total, huit candidats seront en lice pour l'élection du Conseil d'Etat valaisan. Un éventuel second tour se tiendrait, en cas de ballottage, le dimanche 28 mars 2021.

Nous élisons également nos futurs 130 députés et 130 députés-sup-

pléants au Grand Conseil. Cette année, une petite nouveauté est à souligner: les députés et députés-suppléants figurent sur des bulletins de vote distincts.

Des habitants de Noble-Contrée se présentent comme candidats au Grand Conseil: Natacha Albrecht, Eric Bagnoud, Philippe Cina, Stéphane Ganzer, Colin Luginbühl, Gaëlle Oggier et Carole Savoy. Nous leur souhaitons plein succès!

Votations fédérales

Les objets fédéraux sur lesquels nous voterons portent sur trois sujets:

1. Initiative populaire du 15 septembre 2017 «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage».
2. Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE).
3. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie.

Assemblée primaire

La première assemblée primaire de la Commune de Noble-Contrée est convoquée le **lundi 22 février 2021 à 20h** à la salle de gymnastique de Venthône.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbaux des assemblées primaires du 24 août 2020
3. Approbation du budget 2021
4. Présentation du plan financier 2021-24

5. Approbation des règlements communaux (feu et police)
6. Nomination de l'organe de contrôle
7. Divers

Le budget 2021, le plan financier 2021-24, les procès-verbaux des dernières assemblées primaires de Miège, Venthône et Veyras ainsi que les règlements communaux peuvent être consultés sur noble-contree.ch ou à notre guichet d'accueil.

Le maintien de cette assemblée en présentiel dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

Nouvelle commune, nouveau guichet d'accueil

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les habitants de la Commune de Noble-Contrée se rendent au guichet d'accueil pour effectuer leurs démarches administratives. Rencontre avec Raphaëlle Crettaz, collaboratrice administrative et responsable de ce nouveau lieu d'accueil au cœur de la commune.

Raphaëlle Crettaz, après avoir travaillé 10 ans à l'administration de Veyras, vous voici responsable du nouveau guichet d'accueil. Quelles sont vos missions ?

En effet, j'ai commencé à travailler à la Commune de Veyras en décembre 2009 comme responsable de l'accueil. Depuis la fusion des communes, je poursuis cette mission au nouveau guichet d'accueil. Les tâches sont vraiment variées, avec un contact quotidien auprès des habitants. Je suis également préposée au contrôle des habitants pour traiter notamment les arrivées et les départs, ainsi que les permis pour les étrangers. Lors des votations, je suis chargée de la mise à jour des listes électorales.

Comment s'est passé ce premier mois au guichet ?

Il s'est plutôt bien passé, on voit que les habitants se sont déjà familiarisés avec ce nouveau lieu d'accueil. Ils viennent pour effectuer leurs démarches ou même par curiosité, pour voir comment le lieu est aménagé. D'un point de vue géographique, ce guichet est bien situé et facilement localisable, à Veyras dans l'ancienne Poste, à côté du magasin Volg.

Qui sont les collaborateurs qui travaillent avec vous ? Quelles sont leurs tâches ?

Nous sommes trois à travailler ici. Laura Chenet, agent AVS, m'épaule dans les tâches du contrôle des habitants. Elle a d'abord effectué son apprentissage à la commune de Venthône avant de travailler avec nous. Mon deuxième collègue est Alexandre Salamin, stagiaire MPE. Son grand atout est sa connaissance dans l'informatique. Que ce soit au niveau logiciel ou matériel, il a souvent une solution !

Si je n'ai pas envie de me déplacer au guichet, comment faire ?

Il est également possible de faire ses démarches en ligne par le guichet virtuel disponible sur le site noble-contrée.ch.

Pour les élections et votations, doit-on se rendre au guichet d'accueil ?

L'urne pour les différents scrutins se trouvera effectivement ici au guichet. Pour ce qui concerne le bureau de vote, les habitants se rendront le jour du scrutin à la salle de gymnastique de Miège.



Des horaires particuliers sont également prévus ?

Exactement. Le responsable du service technique, Fabio Cartini, se tient à disposition pour les questions liées aux constructions le lundi et le jeudi de 8 h à 12 h. Pour le cadastre et les contributions, ce sont respectivement Corine Seppey et Victoria Dubulluit, qui sont disponibles à l'accueil le mardi de 8 h à 12 h.

Avec le contexte actuel, combien de personnes peuvent se tenir dans la salle d'attente ?

Nous pouvons accueillir deux habitants en même temps. S'il y a plus de personnes, elles attendent à l'extérieur. Certaines personnes profitent de passer au Volg ou à la boulangerie en attendant.

Samaritains du Haut-Plateau



Les Samaritains de Noble-Contrée vont rejoindre ceux du Haut-Plateau, dit du « Grand Bisse ». Depuis 1940, ce regroupement est constitué des fusions des sections de Montana Station, Flanthey-Lens, Chermignon-Ollon, Crans-Montana et environs. Au total, l'association compte une quarantaine de membres actifs, d'une trentaine de passifs, aidant à des postes sanitaires comme les dons du sang, le défi des Faverges, la

coupe du monde de ski, des festivals de musique, ainsi que d'une vingtaine de Bibi's Kids, son mouvement jeunesse. Des formations (BLS-AED, cours sauveteurs, petite enfance, etc.) sont proposées pour le public, les entreprises communales, les écoles et les crèches régionales. Ils accueillent avec joie toute personne qui souhaite offrir de son temps pour aider, secourir, former les néophytes ou non.



De gauche à droite, Boris Brodt, Claude Lamon, Maurice Masserey

Noble-Contrée en toute sécurité

Les agents du corps de police ont été assermentés le jeudi 31 décembre 2020, à la veille de la fusion des communes. La Police municipale est composée de Boris Brodt (Chef de poste), secondé des agents Claude Lamon (Sergent) et Maurice Masserey (Caporal). Ces derniers ont été

assermentés par le Préfet Jean-Marie Viaccoz et la Sous-préfète Carole Aeby. En ce qui concerne les pompiers, Christophe Bilgischer, a été nommé commandant du feu du CSP Noble-Contrée par le Conseil communal, représenté ci-dessous par notre Président Stéphane Ganzer.



Christophe Bilgischer et le Président Stéphane Ganzer

Ce journal a pour but d'informer la population des actualités de sa région (politique, sociale, économique). Il est distribué mensuellement dans tous les ménages de la commune. Ce journal est également à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet.

Vous avez des propositions de sujets ou des questions liées à la nouvelle commune? Ecrivez-nous et nous sélectionnerons peut-être votre sujet dans un prochain numéro:

communication@noble-contrée.ch

noble-contrée.ch

[f @noblecontrée](https://www.facebook.com/noblecontrée)

[@noblecontrée](https://www.instagram.com/noblecontrée)

[Commune de Noble-Contrée](https://www.linkedin.com/company/Commune-de-Noble-Contrée)

Impressum

Tirage: 2'150 exemplaires

Prochaine parution: 10 mars 2021

Délai de rédaction: 19 février 2021

Imprimerie: Schoechli, Sierre